

# Le P'TIT CHAPELLOIS

N°150 – AVRIL 2017

Rédaction : Mairie de La Chapelle Caro

[mairie.la-chapelle-caro@wanadoo.fr](mailto:mairie.la-chapelle-caro@wanadoo.fr)

02.97.74.91.53 Fax : 02.97.74.87.57

Directeur de la Publication : Michel GUEGAN

Site Internet : [www.lachapellecaro.fr](http://www.lachapellecaro.fr)

## **MAIRIE :**

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :

8 h 30 à 12 h 00 & 13 h 30 à 18 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h

Samedi : 9 h 00 à 12 h 00

## **RESTAURANT SCOLAIRE :**

02.97.74.88.82 (jusqu'à 9 h pour signaler les absences)

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

Mercredi : 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : 16 h 30 à 18 h 30

Pendant les vacances scolaires ouverture seulement le mercredi

## **BUREAU DE POSTE – ROC ST ANDRE :**

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00 & 14 h 00 à 16 h 30

Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 & 14 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 & 14 h 00 à 16 h 30

Samedi : 9 h 00 à 12 h 00.

## **DECHETTERIE – Sérent**

Lundi : 13 h 30 à 18 h 00

Mercredi, Vendredi, Samedi :

9 h 00 à 12 h 00 & 13 h 30 à 18 h

## **POLE SANTE :**

02.97.74.88.47

**MEDECINS :** La nuit et le week-end

02.97.68.42.42

En cas d'urgence : 15

**CABINET INFIRMIER :**

02.97.74.76.47

**KINESITHERAPEUTE :**

02.97.74.94.04

**PODOLOGUE :**

02.97.74.74.66

**PHARMACIE** de garde : 3237

**HOPITAL PLOERMEL :**

02.97.73.26.26

**SAMU :** 15

**POMPIERS :** 18

**POMPES FUNEBRES :**

02.97.22.30.28

**SERVICE PAROISSIAL :**

Prêtre Jean de La Croix – Sérent – 02.97.75.94.17 –

06.95.06.14.58 – [paroisse.serent@free.fr](mailto:paroisse.serent@free.fr)

**Permanence d'accueil au Presbytère de Sérent**

Mercredi, vendredi : 9 h30 à 11 h30

Jeudi : 14 h30 à 16 h30

## **DEFIBRILLATEURS :**

- sur la façade de la Mairie de La Chapelle Caro ;
- au terrain de foot, côté stade ;
- au Complexe Sportif des Nouettes.



# ETAT-CIVIL

**Naissances :** EVAÏN Gabriel (3 Codenet) ;  
MAUGAN Amaury (6 Clos de La Pigeonnière).


## INFORMATIONS GENERALES

### **ANTICIPATION : PROCURATION**

Les Elections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Les Elections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017. Absent ? Empêché ? Pensez à établir une procuration de vote. N'attendez pas le dernier moment !! Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (mandant), de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune (le mandataire). La démarche peut s'effectuer à la brigade de gendarmerie, au commissariat de police comme au tribunal d'instance compétent à votre lieu de domicile. La démarche peut s'effectuer à tout moment jusqu'à la veille du scrutin. La délégation peut valoir pour un comme pour les deux tours, pour une durée déterminée voire jusqu'à une année complète. Plusieurs mandataires peuvent être désignés successivement. Elle est réalisable à tout moment. C'est au mandant que revient d'avertir le mandataire de la procuration. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité et vote au nom du mandant. Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>




À partir du 22 mars 2017, **le port d'un casque à vélo** devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4<sup>e</sup> classe (135 €).

 **LES ENERGICULTEURS DE L'OUST** vous informent que l'unité de méthanisation fonctionne maintenant. Elle peut utiliser les tontes de pelouse des particuliers et collectivités.


Les pelouses ne doivent pas contenir de branchages, ni de ferraille, ni de plastique. Un silo de stockage est prévu à cet effet à l'entrée du site et permettra ainsi d'amener vos tontes de pelouse quand vous le souhaitez.

Les énergiculteurs vous remercient par avance de respecter les consignes indiquées.



 **LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE.** : Ainsi conformément à l'article 21 de la section 7, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

 **FRELONS ASIATIQUES** : Le piégeage des frelons asiatiques s'effectue de début **février** à début **mai** puis de septembre à fin octobre

- . Appât sélectif : ¼ de volume de sirop de grenadine ou de cassis pur ;
- . ½ volume de bière brune ;
- . ¼ de volume de vin blanc.



<http://anti-frelon-asiatique.com/> - Référent Communal : **Pierre Daniel** 07 87 00 67 86



**LES AMIS DU DRAGON** s'investissent depuis de nombreuses semaines dans une opération d'attractivité du nouveau bourg que la Municipalité a décidé de réaliser. **Ils ont le souci de participer à la conservation du patrimoine existant puis à sa mise en valeur (le lavoir et l'if par exemple). Ils travaillent à l'établissement de panneaux d'interprétation du patrimoine** qui présenteraient le passé de la commune, ses rues, ses métiers, ses commerces. A ce jour, l'association a réuni de nombreuses cartes postales anciennes avec la collaboration de nombreuses familles dont les commentaires et leur vécu nous ont été très précieux. Nous les remercions vivement.

**Nous avons quelques lacunes au sujet du sabotier et du cordonnier** ; Il en est de même pour "le trieur" qui exerçait dans le même immeuble que la Communauté religieuse au 16 rue Yves Rober. En quoi consistait exactement son travail, date de fin d'exercice etc....localisation géographique de l'échoppe, dates de fin d'exercice. Nous **recherchons photos, renseignements, anecdotes sur ces métiers ainsi que sur toutes les maisons qui ont une histoire particulière** et qui pourrait être méconnue. Nous sommes prêts à rencontrer toutes les personnes qui peuvent nous apporter quelques éléments sur ces différents points.

Nous proposons à cet effet **une réunion le mardi 25 avril prochain à 14 heures 30 à la salle polyvalente derrière la mairie.**

Ces **panneaux devraient constituer un guide précieux pour chaque visiteur dont la promenade le long de nos rues et placettes aurait plus d'attrait.**

Association "LES FAMILLES PLOËRMELAISES"  
 Maison des Solidarités - 39 rue B. Thimonnier - 56800 PLOËRMEL  
 Tél. : 02.97.74.08.71 - [www.famillesploermelaises@hotmail.com](http://www.famillesploermelaises@hotmail.com)  
[www.famillesrurales.org/ploermel](http://www.famillesrurales.org/ploermel)

**PLANNING DES BOURSES ANNEE 2017**

**BOURSE AUX VETEMENTS - Printemps : Articles de Puériculture et vêtements de 0 à 14 ans**












<b>Dépôts :</b>	Mercredi 15 mars	de 12 h 00 à 18 h 00
	Jeudi 16 mars	de 08 h 30 à 14 h 00
<b>Ventes :</b>	Vendredi 17 mars	de 12 h 00 à 19 h 00
	Samedi 18 mars	de 10 h 00 à 15 h 00
<b>Reprise :</b>	Mardi 21 mars	de 09 h 00 à 17 h 00

**BOURSE AUX VETEMENTS - ÉTÉ : Ados à partir de 16 ans et adultes**

<b>Dépôts :</b>	Mercredi 17 mai	de 12 h 00 à 18 h 00
	Jeudi 18 mai	de 08 h 30 à 14 h 00
<b>Ventes :</b>	Vendredi 19 mai	de 12 h 00 à 19 h 00
	Samedi 20 mai	de 10 h 00 à 15 h 00
<b>Reprise :</b>	Mardi 23 mai	de 09 h 00 à 17 h 00

**SITE INTERNET** : Afin d'être régulièrement informé des nouveaux articles du site communal, vous pouvez vous abonner à la newsletter : elle vous sera adressée en début de chaque mois. Alors rendez-vous sur le site [www.lachapellecaro.fr](http://www.lachapellecaro.fr).

# L'AGENDA

-  **Samedi 8 Avril au lundi 24 Avril** : Vacances de Pâques
-  **Samedi 8 Avril à Quily** : Soirée humoristique avec « **Le P'tit Fermier** », à partir de 20 h 30, à la Salle des Fêtes. Réservation au 06 45 73 46 53 ou 06 07 12 63 27 ;
-  **Samedi 15 Avril** : A partir de 10 h 30, **chasse à l'œuf** dans les Jardins de la Résidence Emmanuel Bono ; Concours de dessin sur le thème « **Pâques au Village des Dragons** ». A votre imagination !!!! (Les dessins seront à remettre le jour de la Chasse à l'œuf, en ayant pris soin de mettre au verso son nom et prénom, son âge et son adresse) ; Les dessins seront exposés ensuite à La Résidence Emmanuel Bono. Vous êtes invités à venir les voir et à voter pour votre préféré. Récompense pour tous.  
Pot de l'amitié offert dans la cour de l'Ecole Pablo Picasso ;
-  **Dimanches 23 avril et 7 mai** : Elections présidentielles ;
-  **Lundi 5 Juin** : **Tournoi de Foot**, organisé par l'USSAC ;
-  **Dimanches 11 et 18 juin** : Elections législatives ;
-  **Samedi 24 juin** : A partir de 19 h 30, **Fête de la musique**, parking de La Gare, à La Chapelle Caro ;
-  **Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : **30<sup>ème</sup> anniversaire du Club USSAC Foot** ;
-  **Vendredi 8 Septembre** : Forum des Associations à la Salle des Nouettes.  
Renseignements auprès de la Commission Animation-Culture, Christian Hesry 06 20 38 71 07 ;
  
-  **Samedi 9 Septembre** : **Sons et Lumières** ;
-  **Samedi 4 Novembre** : **Repas USSAC Foot et Basket** ;



**LA CHASSE AUX OEUFS**

**SAMEDI 15 AVRIL**  
A PARTIR DE 10 H 30 DANS  
LES JARDINS  
DE LA RESIDENCE  
EMMANUEL BONO  
POT OFFERT A PARTIR DE 12 H

Viens avec ton dessin  
Concours sur le thème  
« Pâques au Village des Dragons »

La Chasse aux Œufs est organisée par la Commission « Périscolaire ».  
Réservée aux enfants de 2 à 10 ans, habitant La Chapelle Caro.  
De 10 h 30 à 11 h 15 pour les enfants de 2 à 6 ans.  
De 11 h 15 à 12 h 00 pour les enfants de 7 à 10 ans.  
Exposition de vos dessins à la Résidence Emmanuel Bono jusqu'au 30 Avril.  
Tous les dessins seront récompensés.



**QUILY** VAL D'OUST

**SAMEDI SOIREE**  
**08 HUMORISTIQUE**  
**Avril 2017**

Salle des Fêtes  
20 H 30

**Le P'tit Fermier**

TARIF ADULTE 6 €  
TARIF ENFANT 4 €

**Buvette Gâteaux Crêpes**

**Uniquement sur réservation :**  
(Places limitées) avant le 31 mars 2017  
Tickets en vente (Nicolas)  
Renseignements au 06 12 97 56 79  
Organisé par Le Comité des Fêtes  
Evelyne 06 45 73 46 53 Sylvie 06 07 12 63 27

Pour l'édition de MAI 2017,  
merci de bien vouloir faire parvenir vos annonces  
avant le 25 AVRIL 2017